



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

20

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 21

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2024 à 16H

Date de la convocation : 25 Janvier 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Février 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Georges LOPEZ, Patrice BION.

Membres du Bureau absents excusés :

Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET. Hélène BOUDON, Chantal CHASSANG, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN (représenté par Patrice BION), Ludovic DASSAUD.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) MULTI-SITES DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20220201-12 du 1^{er} février 2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites ;
Vu la convention de l'OPAH multi-sites n° 063-03-2022 du 2 septembre 2022 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

AR Prefecture

063-200070712-20240201-DBC20240201_09-DE
Reçu le 08/02/2024
Publié le 08/02/2024

Dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites, 1 dossier de demande de contribution de propriétaire occupant a été déposé à la Communauté de communes :

Ce dossier a été établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Nicole DABERT-BOURNILHAS	PO	14, avenue Maréchal Joffre 63120 COURPIERE	17 094,07 €	20 % Economie d'énergie	3 419,00 €
TOTAL				/	3 419,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **3 419,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de cette contribution ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



TOTAL VOTANTS : 21
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21
Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 20
Pour : 21
Contre : 0
Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés : 2
Non participation :